

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022

Convocation du 27 juin 2022

Le 4 juillet deux mil vingt-deux à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BLANCHAIS.

Présents : 12 membres

Mesdames AMARA Marie-José, BLANCHAIS Christine, HEID Sophie, KRIEGER Marie-Odile, LOZACHMEUR Estelle

Messieurs ADOLF Christian, ANDRE David, FIEGEL Gilbert, HANINI Lahbib, LITTNER Yannick, SCHMITT Sébastien, WINTZ Maurice

Absents excusés : 3 membres

Madame BARRILE Marie-Madeleine

Monsieur MESSER Julien, arrivé à 21h31

Monsieur WEBER Jérôme

Membres en fonction : 15

Présents : 12

Secrétaire de séance : Monsieur FIEGEL Gilbert

Madame Le Maire propose d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

Demande de subvention de la part du Foyer rural pour une séance de cinéma pour les enfants.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'étude de ce point.

1/ Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2451-6 du CGCT, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Monsieur FIEGEL Gilbert est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2/ Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 mai 2022

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 30 mai 2022, les membres du conseil municipal décident d'approuver celui-ci à l'unanimité.

3/ Proposition de signature de la convention avec le CAUE pour le projet « Ancienne ferme Rui » - Rue Principale et adhésion à l'association

Mme le Maire a rencontré le 20 juin Mme PEZZOLI, à la tête de la direction générale du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Une visite de l'ancien corps de ferme et de l'ancienne laiterie située au 8, rue Principale à Durningen a été effectuée.

La commune souhaite solliciter le CAUE pour la conseiller sur le devenir du site. Mme le Maire présente la convention d'accompagnement entre le CAUE et la commune.

Le CAUE conseillera et accompagnera la commune dans ses démarches pour définir des hypothèses de projet, un coût estimatif des travaux et les études préalables et de faisabilité, pour aboutir à la désignation d'un maître d'œuvre et l'émergence d'un projet répondant aux objectifs et enjeux définis par la commune.

La commune envisage de réhabiliter l'ancienne maison d'habitation, de construire des locaux professionnels et un lieu de vie.

Une participation forfaitaire d'un montant de 6.000 € devra être versée par la commune au titre d'une contribution à l'activité du CAUE. La durée de la convention est de 24 mois. Ce terme pourra être reporté par avenant.

Le CAUE étant une association, la commune doit être membre pour bénéficier d'un accompagnement. Aussi, la commune devra adhérer au CAUE moyennant une cotisation annuelle de 150 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, adhère au CAUE et autorise Mme le Maire à signer la convention d'accompagnement pour un montant de 6.000 €.

4/ Demande de subvention du fonds de « Biodiversité » de la Com Com pour l'achat de semences et d'arbres.

La commune souhaite déposer un dossier de subvention à la Com Com au titre du fonds de biodiversité.

Le projet consiste :

- à semer en septembre des graines de prairies naturelles sur la plateforme du bois fleuri afin d'y apporter une biodiversité plus importante ainsi que dans les zones de non traitement. Un devis a été demandé à l'entreprise Wiesendrusch Oberrheingraben pour l'achat de 50 kg de semences soit un montant de 1.500 € HT. Un demi hectare pourra être ensemencé.

- à planter des arbres avec la participation des écoliers de l'école intercommunale sur la butte du terrain de jeux. L'objectif est de constituer un bois avec notamment des chênes et des tilleuls et de sensibiliser les enfants à la nature.

Un devis a été demandé à l'entreprise Naegely pour un montant de 529.87 € HT. D'autres arbres seront commandés à Haies Vives d'Alsace actuellement en rupture de stock.

Une subvention est demandée à la Com Com pour un montant de 1.014,93 € correspondant à 50 % du montant du projet HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la demande de subvention auprès du fonds de « Biodiversité » du projet d'achat de semences et d'arbres.

5/ Demande de subvention du fonds « Petit patrimoine » de la Com Com pour la rénovation des 3 croix rurales du ban de Durningen.

La Commune souhaite déposer un dossier de subvention à la Com Com au titre du fonds «Petit Patrimoine».

Il s'agit de restaurer les 3 croix rurales à niches du ban de Durningen pour un montant total de 4.942,43 € HT.

Elles sont situées sur le chemin de Willgottheim (croix datant du 18^{ème} siècle), sur la route d'Avenheim (croix datant du 17^{ème} siècle) et sur le chemin de Rohr (croix datant de 1699).

Il s'agira de procéder au scellement des greffes des bras, de resculpter les lobes des bras, de retailler les gravures partiellement illisibles, et de sceller les croix au socle.

Une subvention est demandée à la Com Com pour un montant de 1.482,72 € correspondant à 30 % du montant du projet HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la demande de subvention.

6/ Décision de la Com Com sur la demande de subvention du fonds de «Solidarité» pour le remplacement des volets de l'ancien presbytère.

La Com Com nous informe que le Conseil Communautaire du 30 juin 2022 a décidé d'accorder à la commune de Durningen une subvention de 3.397,05 € pour les travaux de remplacement des volets de l'ancien presbytère.

7/ Présentation du bel ouvrage photos « *Kochersberg : voyage dans mon jardin* » de Frantisek Zvardon.

Arrivée de Julien MESSER.

Cet ouvrage est le fruit d'une rencontre et d'une heureuse collaboration entre Frantisek Zvardon et l'association des Amis de la Maison du Kocherberg.

Frantisek Zvardon, originaire de République Tchèque, a depuis toujours su mettre en valeur notre belle région. Depuis une trentaine d'années, il photographie l'Alsace sous tous les angles.

Cet ouvrage nous invite à une prise de conscience de notre environnement, de notre cadre de vie et de notre patrimoine local. Ces dernières années, chaque village du Kochersberg a été embelli, son patrimoine historique mis en valeur, son habitat rénové et ses églises restaurées.

Ce livre suscite des émotions à l'image de celles que ressentirait un visiteur parcourant le Kochersberg.

Cet ouvrage sera édité une seule fois par les Editions du Signe d'Eckbolsheim et paraîtra au mois d'octobre 2022 au prix public de 35 €. Format 27 x 37 cm – 272 pages – Livre cartonné.

La vente de cet ouvrage se fera auprès de l'Office du Tourisme de Truchtersheim – 4 Place du Marché.

Le livre est proposé aux communes du Kochersberg à un tarif collectivités préférentiel de 25 €.

La commune souhaite acquérir une 50aine d'exemplaires qui pourront être offerts lors des mariages et des Pacs ou toute autre occasion.

8/ Bilan des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours et délivrées

Les dépôts et les accords des autorisations d'urbanisme sont affichés sur les deux tableaux d'affichage de la mairie (côté salle communale et côté atelier).

9/ Divers

-Assemblée Générale 2021 de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Kochersberg et de l'Ackerland ADSBKA.

En 2021, 41 collectes de sang ont pu être organisées sur le territoire du Kochersberg et de l'Ackerland. Ce sont 2.211 personnes qui ont fait don de leur sang.

Les communes de Durningen, Kienheim, Gougenheim et Rohr souhaitent conjointement participer à ces dons et organiser des collectes au sein de leur village. Une réunion est prévue le 15 juillet entre les maires et Gilbert HEITMANN, Président de l'ADSBKA pour présenter l'organisation de ces collectes.

-La picobrasserie Gabriel ouvre ses portes à Durningen, 6 rue du Fairmont et propose à la vente une bière ambrée douce et rafraîchissante ainsi qu'une bière blonde houblonnée pale ale.

Cette picobrasserie est née de la collaboration entre un papa : Arnaud, et son petit garçon porteur de handicap, Gabriel (notre petit ange...).

Leurs bières sont vivantes, non filtrées, non pasteurisées et refermentées en bouteilles. Dans un premier temps, chaque brassin, produit en quantité limitée, sera une découverte et sera donc éphémère.

La picobrasserie est ouverte les mercredis soir de 17h30 à 19h et les vendredis de 17h à 19h, ou sur rendez-vous en écrivant à picogaby@yahoo.com (fermeture du 5 au 20 août 2022).

-Gilbert FIEGEL, président du Foyer rural, présente le bilan de la marche du 15 mai 2022. Les bénéficiaires s'élèvent à 1.644 €, partagés pour moitié chacun (822 €) au Foyer rural et au Conseil de Fabrique. Nous nous associons au Foyer rural et au Conseil de Fabrique pour vous remercier de votre participation.

-Laurent KRIEGER, conseiller d'Alsace à la Collectivité européenne d'Alsace pour le canton de Bouxwiller, installé depuis le 21 février 2022 suite au décès d'Etienne BURGER, souhaite se présenter aux membres du conseil municipal. Une rencontre sera organisée avant un prochain conseil municipal.

Laurent KRIEGER est également maire de Gougenheim et vice-président de la communauté de communes du Kochersberg en charge de la petite enfance.

-Prochain conseil municipal : le lundi 26 septembre 2022 à 20h30.

10/ Demande de subvention de la part du Foyer rural pour une séance de cinéma pour les enfants.

La commune organise le samedi 27 août une après-midi récréative pour les enfants du village. En plus des jeux, nous souhaitons proposer une séance cinéma gratuite et avons contacté le Foyer Rural « Les Bobines de Durningen » pour son organisation. Le Foyer Rural sollicite une subvention pour la location du film et les droits SACEM pour un montant de 200 €.

Gilbert FIEGEL, président du Foyer Rural ne participe pas au vote de la délibération.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 11 voix pour, accorde une subvention de 200 € au Foyer Rural.

Le Maire
Christine BLANCHAIS

Le secrétaire de séance
Gilbert FIEGEL

